

Une action du Réseau international Lebret 2006 : Séminaire international en Haïti

Thème du séminaire :

Les relations entre la société civile et les pouvoirs publics en Haïti :

**Renforcer la capacité de participation des organisations populaires
dans le contexte de nouvelles politiques de décentralisation**



Participants :

Des représentants de la **société civile**
haïtienne ayant répondu à l'enquête préliminaire

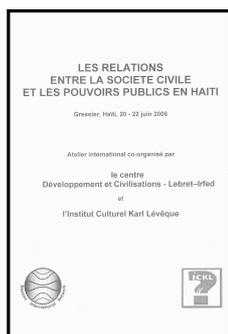
*Adapter le contenu et le déroulement du séminaire au contexte
et aux questionnements des citoyens haïtiens.*

Des représentants de la **société**
civile dominicaine et cubaine

*Apporter l'expérience et la vision de citoyens de ces pays voisins qui ont
vécu des expériences de décentralisation (réussies et/ou difficiles).*

Des **législateurs haïtiens** qui ont travaillé
à la rédaction des lois de décentralisation

*Mettre face à face ceux qui formulent les lois
et les citoyens à qui elles s'imposent.*



Des chercheurs et des représentant d'une **coordination de**
mouvements populaires à l'échelle du continent **latino-américain**

*Apporter une vision plus globale, replacée dans l'histoire,
basée sur d'autres expériences dans d'autres contextes.*

Synthèse de l'enquête et du séminaire :

En 2005, en amont du séminaire international, une enquête participative a été menée pour identifier et étudier une douzaine d'expériences de terrain. De cette enquête ont été tirés un certain nombre de constats et problèmes auxquels le séminaire a tenté d'apporter des réponses.

Constats de l'enquête

L'une des conclusions principales de l'enquête préliminaire fut ce ressenti des secteurs populaires :

« Nous ne connaissons pas l'État et l'État ne nous connaît pas ».

Les lois sont subies, les pouvoirs publics ne sont pas vus comme les instruments des citoyens et, parfois même, ils sont perçus comme des forces hostiles par la majorité - pauvre - de la population. L'implication de la population dans la vie publique/politique est faible.

Marginalisation d'une grande frange de la population : pauvreté économique, manque d'éducation, piètres conditions de vie (habitat insalubre, mauvais accès à une eau saine, vulnérabilité aux catastrophes naturelles).

Faible présence de l'État, encore accentuée par les politiques d'ajustement structurel imposées par les institutions financières internationales ; manque de moyens publics et inadéquation des politiques publiques.

« L'aide internationale » et les ONG, nationales ou internationales, tentent de pallier ces manques mais leur action est souvent mal (ou pas) coordonnée et est parfois vue comme un danger pour la souveraineté nationale.

Défi identifié

L'une des grandes nécessités identifiée est de coordonner les actions des ONG, nationales et internationales et, surtout, de les articuler avec les priorités définies par les populations... Comment opérer cette nécessaire coordination dans le contexte d'un État faible et délégitimé ?

Réponses qui ont émergé du séminaire

→ **Il faut former les élus locaux, déjà en place, aux instruments juridiques pour qu'ils connaissent leurs devoirs mais surtout leur droits par rapport au gouvernement national.**

Qu'ont-ils droit de décider au niveau local ? Quels moyens financiers et humains cela requiert-il ?

→ **Il faut alphabétiser et former la population dans son ensemble pour faire émerger une conscience politique, afin que les citoyens s'approprient l'espace public de construction du pays. Comment tirer parti d'autres expériences, notamment en Amérique latine, de « concientización » ou « concientização » qui ont porté leurs fruits ?**

→ **Revaloriser les pouvoirs publics, notamment locaux, en faisant attention à ce que les lois de décentralisation prévoient aussi une décentralisation des moyens financiers et humains. La décentralisation (changer la façon dont l'État exerce son rôle) ne doit pas être une privatisation (réduction du rôle de l'État).**

→ **Rompre l'isolement de certains groupes de la société civile par le travail en réseau au niveau national et international. Cela permet de dégager, à partir de chacune des situations locales, les grandes tendances qui répondent aux orientations économiques internationales actuelles.**

Les organisations pourraient ainsi lutter contre les atteintes aux droits fondamentaux qui ont déjà fait des dégâts dans d'autres pays.

Lors du séminaire, l'exemple fut donné de la privatisation de l'eau, déjà opérée dans plusieurs pays latino-américains, contre laquelle il faut se mobiliser car elle menace l'accès des populations démunies à un service vital.

